

Devenir animateur en prévention des risques professionnels

Secteur Sanitaire et Médico-Social

Encadrement
SMS

6,5 JOURNÉES
46H

■ La formation :

Animer et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement

Les Objectifs :

- Organiser et animer, en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident du travail

PUBLIC	Tout salarié du secteur	PARTICIPANTS	De 1 à 8 stagiaires	POINTS FORTS	1/2 journée sur site Outils de gestion
INTERVENANT	Formateur spécialiste du secteur SMS certifié par l'INRS	EVALUATION	Remise d'un certificat	PRÉ-REQUIS	Bases en prévention de l'INRS
RESSOURCES MOBILISÉES	Matériels pédagogiques Salle	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Echanges interactif Travaux de groupe	ACCESSIBILITÉ PMR	OUI

■ Le programme :

Organiser et animer, en lien avec la Direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise

- Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son entreprise
- Estimer le niveau de maturité de l'entreprise en matière de prévention
- Participer au développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de l'entreprise

Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement

- Elaborer un projet de prévention
- Animer un projet de prévention

Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident de travail

- Situer les principaux risques du secteur (risque de TMS,RPS, risques liés à la mobilité de la personne aidée, risques routier, risque de chute)
- Identifier, observer et analyser une situation dangereuse
- Analyser un accident du travail
- Proposer et mettre en place des actions de prévention